

PROPOSITIONS DE REGLEMENT INTERIEUR

EMIS PAR QUELQUES PARTICIPANTS DU GROUPE HAUTES VOSGES DU SUD

Remarque générale : les propositions ci-dessous reprennent en bonne partie les propositions du Groupe d'Epinal . Notamment pour les Collèges composant le Comité de pilotage (Copil), la possibilité de pouvoirs en AGs . Sauf qu'elles demandent beaucoup plus de démocratie directe, par :

- le droit de pétitions, propositions, adressées par un membre à l'ensemble (cf aussi propositions dans notre groupe de Pascal Foki)

-L'importance des assemblées locales

- Leur représentation directe au Comité de pilotage, soit par les référents actuels, soit par d'autres élus , pour éviter au maximum les limites de la démocratie représentative , et son éloignement des bassins de vie réels.

Il ne nous paraît pas opportun de créer une centralisation , même provisoire, au nom d'une efficacité qui n'incarnerait pas l'esprit du projet même : activer tous les lieux d'une vraie démocratie locale .

- De ce fait, nous ne reprenons pas la proposition du Comité de cohésion, qui ne nous paraît pas nécessaire, trop limité à un rôle consultatif et, qui doit à nos yeux se fondre dans le seul Comité de pilotage

- Duquel les référents de groupes ne doivent pas être exclus, bien au contraire, puisqu'ils assurent depuis un an une liaison active avec les groupes , qu'ils en sont les moteurs, ce qu'il faut faire perdurer et amplifier

Remarque aussi : le 3 è schéma de gouvernance proposé par Epinal correspond par contre à peu près à nos souhaits développés ci dessous .

Mais pourquoi attendre un an et demie cette mise en œuvre, et ne pas déjà expérimenter ce qui devra être mis en place , ne pas déjà préfigurer la future organisation ?

I Démocratie directe

Deux AG annuelles nous paraissent insuffisantes pour une activation et motivation régulière des adhérents .

Il convient de considérer le nombre de gens intéressés (600) comme autant d'adhérents potentiels, qu'il faut motiver, ou remotiver, responsabiliser. C'est vers eux qu'il faut aller, sachant qu'une petite partie seulement fréquente les groupes locaux, et encore plus réduite la frange qui se dérangera pour les AG plénières .

Il faut penser à ceux qui sont peu ou pas militants, mais dont l'adhésion - prestataires notamment - est la condition du succès

A monnaie locale, démocratie locale, ce qui est le but de la monnaie locale d'ailleurs, qui est d'abord un moyen de vivifier les bassins de vie .

Si un certain nombre qui voulaient des monnaies vraiment locales, de secteurs, se sont ralliés à la monnaie unique des Vosges, c'est dans la perspective que des pouvoirs vraiment locaux, animés à la base, géreront vraiment dans les lieux de vie la monnaie .

Il nous est apparu aussi, depuis un certain engouement de départ, une motivation en reflux .

Soit à l'AG du 19 novembre qui n'a pas réuni nombre de participants du forum.

Soit dans les groupes locaux, qui n'apparaissent pas comme des lieux incontournables de participation aux décisions, ce qu'ils devraient être, mais comme de simples réunions de débats, d'information, où la participation ou non apparaît facultative. (ex nous avons à Fresse à la réunion d'information du début une trentaine de noms. Nous sommes au mieux trois fois moins)

Qui sont donc ces gens « tiédis » ?

Des gens qui ne se sentent pas impliqués suffisamment, attendent que nous lancions la monnaie pour se remanifester ? Ou des gens pour qui seule la proximité est motivante ? (1)

Dans ces deux cas, c'est à nous militants actifs, mais minoritaires encore, de les rendre moins passifs, de les associer de façon responsable à nos efforts, de tout faire pour qu'ils se sentent concernés, considérés .

Le tissu réel et vivant de notre projet, qui ne sera sinon que squelettique, d'une certaine façon élitiste, doit être constitué de cette plus grande implication, évitant de créer plusieurs catégories d'adhérents, entre très actifs minoritaires et plus ou moins passifs majoritaires .

(1) On peut même affiner les types d'adhésion que nous enregistrons :

- adhérents totalement engagés dans le projet et en faisant leur occupation prioritaire

- adhérents très motivés, mais pluri militants, pris par d'autres implications qui peuvent créer parfois des absences

- adhérents alternatifs, à motiver plus régulièrement

Mais peu enclins à se déplacer en réunions, assez lointaines

(même dans le cas des AG tournantes) Parmi ceux-ci, les personnes

âgées ont du mal à se déplacer ailleurs que dans la plus pratique

proximité, De même les prestataires , même les plus motivés (qui invoquent le manque de temps)

Ce manque de régularité affecte les groupes locaux même, qui n'apparaissent pas comme des lieux de décision, mais de simple discussion , donc facultatifs .

- Il faut aussi tenir compte, dans ce désir de la plus grande proximité, du souci écologique de limiter les déplacements .

-Enfin, un masse d'adhérents potentiels semble attendre le lancement effectif de la monnaie, pour s'y intéresser vraiment au-delà d'un premier mouvement de sympathie . Il faut les rendre au mieux artisans de l'effort actuel pour la mise en place du projet

-

A Il nous paraît important que chacun des 600 adhérents potentiels sache qu'il a la possibilité d'intervenir à tout moment, de chez lui, par des propositions, des pétitions, qu'il puisse ou non se déplacer aux AG. Ce que internet peut effectivement assurer

Il existe déjà le forum, peu utilisé

Le vote pour le nom de la monnaie est l'exemple d'un tel scrutin direct

Mais la possibilité pour chacun d'intervenir, auprès du Comité de pilotage, et de l'ensemble des adhérents, doit être spécifiée (voir projet de Pascal Foki)

Tout membre doit pouvoir proposer une idée sur le forum et la soumettre au vote des AG plénières. D'une AG à l'autre les propositions nouvelles sont répercutées par le Comité de pilotage vers les AG régulières locales (voir ci-dessous B)

B La possibilité de proposition de tout membre peut évidemment encore plus s'exprimer à travers les groupes locaux et les Assemblées locales, de leur proximité, où les membres ont plus de facilité à s'exprimer, de préférence en y participant, mais aussi simplement en les contactant .

II Assemblées locales et assemblée générale

L'Assemblée Générale (tournante) est Bi annuelle (voir II C)
A la demande de la majorité des assemblées locales, d'autres AG extraordinaires peuvent être décidées

A Assemblées locales :

1 Entre les AG plénières, elles constituent comme une AG régulière (mensuelle ?) décentralisée, participant à toutes les questions de gouvernance qui peuvent se poser

2 Ces assemblées locales sont fondées sur les groupes géographiques actuellement reconnus. C'est à dire 7 à 8

3 Le nombre de groupes locaux est cependant illimité

4 Si les groupes locaux se multiplient de façon importante, il appartient au Comité de pilotage de proposer des regroupements en vue de ces Assemblées locales .

Ex,2, 3 groupes proches peuvent être invités à se regrouper en une seule AG locale.

Le Comité de pilotage tiendra compte de la représentativité numérique de ces groupes aussi.

Ceci dit, l'association de lancement de la monnaie n'étant que provisoire, un an et demi d'existence, il y a peu de chances que le nombre de nouveaux groupes soit très important, et on peut fonctionner sur la réalité actuelle des 7 à 8 groupes devenant 7 à 8 AG , sans doute pas plus d'une dizaine.

5 Chaque Assemblée locale désigne un représentant « Citoyens » au Collège « Citoyens » du Comité de pilotage,

et autant que possible un représentant « Prestataire » au Collège « Prestataires » du Comité de pilotage .

Ces représentants sont de préférence les référents, qui assurent la liaison régulière avec la base, depuis un an, mais pas obligatoirement

6 Ces 2 représentants vont régulièrement (une fois par mois ?) au Comité de pilotage,

7 Les réunions des Assemblées locales sont mensuelles

8 Les adhésions à l'Association se font avec rattachement à telle ou telle assemblée locale .

9 Les associations peuvent adhérer à l'association, et avoir une voix à l'intérieur de chaque Assemblée locale la plus proche de leur siège (ex : *RECRE , une voix dans l'assemblée locale Haute Moselle, Moselotte . L'Union des Ecrivains Vosgiens, si jamais elle adhère, une voix à Epinal ...*)

10 Pour le Collège « Associations » du Comité de pilotage , les 3 à 4 représentants d'associations sont *tirés au sort* à chaque AG plénière, et *changent par roulement* à chaque AG plénière .

11 Idem pour le Collège des Institutions

12 Les Assemblées locales sont évidemment directement compétentes dans les questions concernant leur secteur : relations avec les prestataires, les institutions, rapports avec les monnaies proches (*frontalières, ex l'Alsace*) ou avec des monnaies ultra locales (*ex monnaie de Cornimont*)

Les questions locales vont se multiplier, vont être une bonne partie espérons le, des questions à traiter , et ce sont les Assemblées locales qui les traiteront en détail, plus que les AG plénières.

13 Les Assemblées locales votent les propositions transmises par les représentants du Comité de pilotage.

14 Elles peuvent élaborer des propositions qui seront retransmises au Comité de liaison , et donc aux autres Assemblées locales, par les deux représentants

Ou présentées lors des AG plénières

Lors de la réunion qui précède les AG plénières, l'assemblée locale fait un bilan et des projets, qu'elle transmet au Comité de pilotage

15 A chaque assemblée locale, les absents peuvent intervenir par pouvoirs , une personne ne peut avoir plus de 3 pouvoirs

16 Comptabilisation des votes des AG locales : Deux possibilités ont été envisagées :

a) Le vote de chaque assemblée vaut une voix dans le résultat comptabilisé par le Comité de pilotage (*dans la configuration actuelle, une voix sur 7 ou 8 du Collège Citoyens*) En ce cas , pour être valide, la session d' une Assemblée locale doit réunir au moins 5 membres : un représentant , 4 autres membres .

b) Vote par tête : pour les questions soumises au vote, on comptabilise dans chaque Assemblée locale les votes, en toute sincérité, et on totalise ensuite au niveau départemental

-

17 Les prestataires et les utilisateurs peuvent s'ils le désirent se réunir par Collèges locaux :

- en dehors de l'assemblée mensuelle
- dans une séquence de celle-ci

B Comité de pilotage

1 Il est composé de 4 Collèges (voir projet d'Epinal)

Le collège des Citoyens est de 7 à 8 à l'heure actuelle, issus des assemblées locales

Celui des prestataires peut être de 7 à 8, issus des assemblées locales

Il appartient au Comité de pilotage de décider un plus grand nombre d'AG locales, et donc de représentants utilisateurs et prestataires (voir A 4)

Le Collège des associations est de 3 à 4 tirées au sort par rotation à chaque AG

Celui des institutions est de 3 à 4, tirées au sort par rotation à chaque AG

On peut donc avoir un Comité potentiel de 22 membres, si on limite à 3 représentants tournants les Collèges

Associations et Institutions

Mais comme il sera peut-être difficile, du moins dans le temps de durée de l'association, d'avoir beaucoup de représentants prestataires, et des représentants institutions, il y a toute probabilité que le Comité de pilotage soit plutôt autour d'une quinzaine ou moins

2 le Comité de pilotage prend acte des votes des assemblées locales , (voir A 13, A 16)

3 Il propose les questions et projets à voter par celles-ci

4 Il prend acte des projets proposés par chaque assemblée locale et les répercute aux autres(voir A 14)

5 Il prépare les Assemblées Générales bi annuelles: bilan général, projets généraux

6 En cas d'égalité dans les votes des Assemblées locales, (s'il n'est pas impair) il organise une AG extraordinaire pour trancher

7 Pour le reste des prérogatives du Comité de pilotage, nous rejoignons les propositions du groupe Epinal

C Les 2 Assemblée Générales plénières

Voir projet d'Epinal

1 Ordinaire : tournante

Pouvoirs : une personne ne peut avoir plus de 3 pouvoirs (cf proposition d'Epinal)

2 Extraordinaire (voir A 6)

**Pouvoirs : une personne ne peut avoir plus de 3 pouvoirs
(cf proposition d'Epinal)**

3 Pour les fonctions des AG plénières, nous rejoignons les propositions du groupe Epinal Sauf sur lepoint suivant :

« Ce n'est donc que l'AG qui valide ou non les propositions élaborées au sein des groupes locaux, et présentées par leur(s) référent(s) respectif(s). »

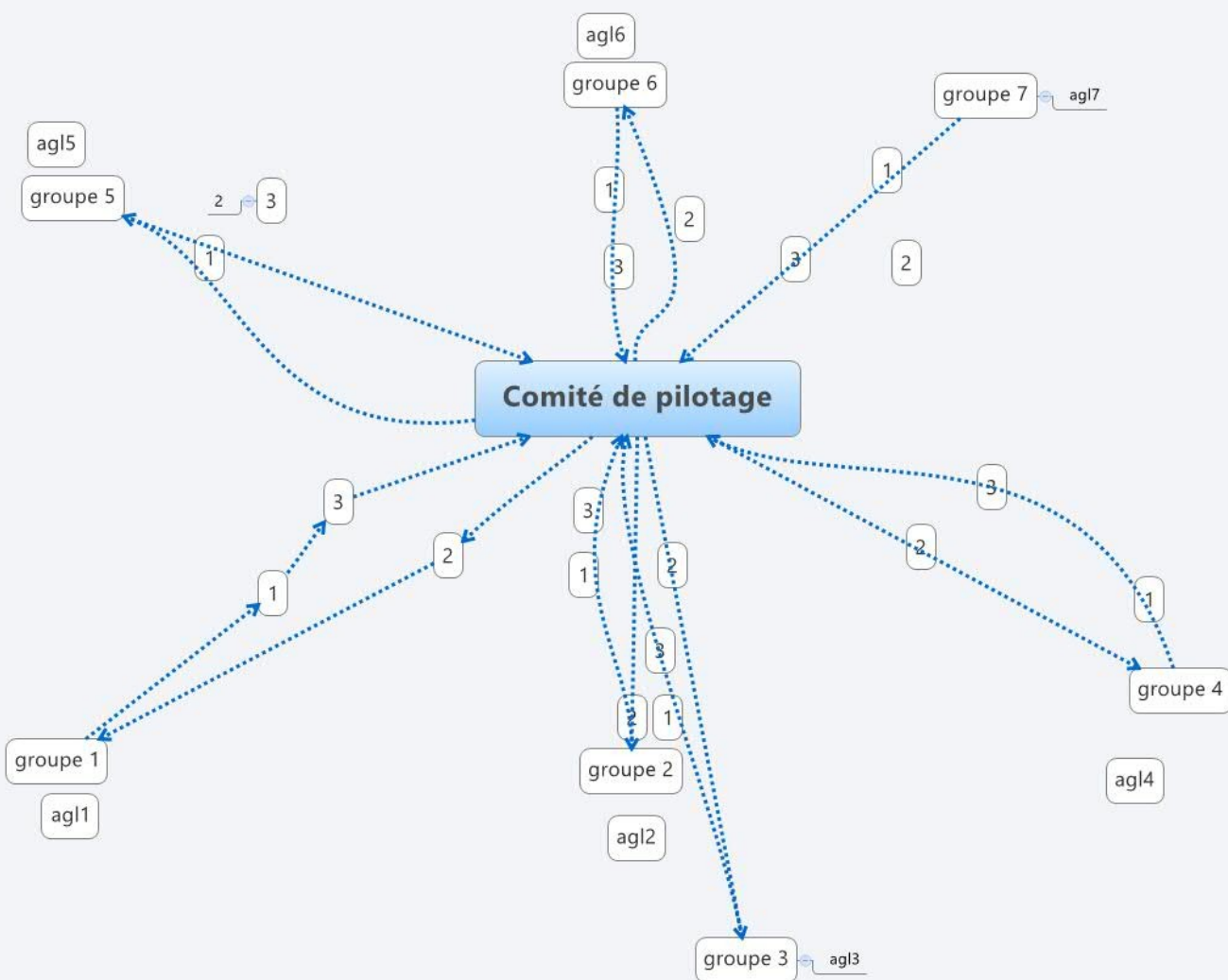
A remplacer par : « ce sont les AG plénières chaque six mois et les AG locales, entretemps, qui valident ou non les propositions élaborées au sein des AG locales, propositions répercutées par le Comité de pilotage « (voir B 4)0

4 Collèges lors des AG

Sur demande d'un des Collèges du Comité de pilotage, ou de la majorité des AG locales, une réunion spécifique de chaque Collège peut être envisagée lors de l'AG , et ses conclusions soumises à celle-ci ensuite .

SCHEMAS :

Voir le schéma sommaire (ci-dessous) que nos capacités techniques nous ont permis seulement de dresser.....



1 Chaque groupe actuel devient une AG locale, élit un représentant citoyens et si possible un représentant prestataire

2 Le Comité de pilotage propose les projets et questions à voter aux Assemblées locales

3 Les Ag locales votent les projets transmis par le Comité de pilotage, transmet des propositions que le Comité répercute à toutes les autres Ag locales

Donc, en regardant les 3 projets proposés par le groupe Epinal, l'organigramme du nôtre s'apparenterait bien au 3 è, avec quelques nuances , à voir, mais cet organigramme bien démocratique et bien pensé, à nos yeux, Epinal ne le voit que pour le futur . Pourquoi ? Dommage ...

Si nous pouvions faire aussi joli que Epinal , **NOUS reprendrions leur organigramme n° 1 et modifierions ceci :**

Cartouche bleu : Participants :

***Nous ajouterions* une flèche bleue partant de ceux-ci et allant vers le Copil, mentionnant : proposent, pétitionnent (voir aussi le schéma de Pascal Foki)**

Cartouche orange : AG

***Nous supprimerions* la flèche : l'AG élit les membres du Copil**

Flèche que nous remettrions aux Groupe locaux, avec la précision au point suivant

Cartouche verte : Groupes locaux

Deviennent *AG locales*

***Flèche donc vers le Copil à ajouter* : élisent les membres des Collèges citoyens et prestataires , proposent au Copil des orientations, des projets, votent les propositions du Copil et des autres groupes synthétisées par le Copil**

Cartouche jaune : Référents de groupe

***Flèche vers le Copil à ajouter* : peuvent être les représentants élus par les AG locales (Collèges citoyen et prestataires)**

Cartouche gris : Comité de cohésion

A supprimer, selon nous

Cartouche Copil

A ajouter : flèche vers Ag locales

Propose des projets, des décisions à voter par les Ag locales, prend acte des propositions des groupes locaux, les synthétise, et les renvoie pour décision à ceux-ci

A modifier :

Collège des citoyens : 7 à 8 membres issus des AG locales

Collège des prestataires : si possible 7 à 8 membres issus des AG locales

Collège des associations : 3 à 4 membres tirés au sort par roulement à chaque AG plénière

Collège des Institutions : 3 à 4 membres tirés au sort par roulement à chaque AG plénière